

6 BONNES RAISONS D'UTILISER L'EAU DE PLUIE À LA MAISON

ARTICLES

[mise à jour : 06/2018]



L'eau de pluie est gratuite et abondante. Nos 6 bonnes raisons d'installer un système de récupération de l'eau de pluie chez soi.

Récupérer l'eau de pluie pour l'utiliser chez soi, c'est écologique et économique. Ça permet de remplacer l'eau de distribution par de l'eau de pluie pour le jardin, la chasse des toilettes ou la machine à laver... Une bonne idée, qui a plusieurs avantages :

1. [Préserver les ressources en eau](#)
2. [Réduire le montant de sa facture d'eau](#)
3. [Profiter d'une eau non calcaire](#)
4. [Réduire la consommation de savon et autres produits de nettoyage](#)
5. [Contribuer à lutter contre les inondations](#)
6. [Respecter une éventuelle obligation légale](#)

1. Préserver les ressources en eau

Il pleut souvent en Belgique, c'est vrai, et on manque rarement d'eau. Mais on connaît tout de même des épisodes de sécheresse, où le niveau des nappes phréatiques est particulièrement bas. Et de

manière générale, il est important de préserver les ressources en eau.

> Lire [9 conseils pour économiser l'eau à la maison](#)

On peut utiliser facilement l'eau de pluie pour arroser le jardin, nettoyer la terrasse ou la voiture... On évite ainsi de prendre de l'eau potable. Évidemment, plus l'utilisation de l'eau de pluie est intensive, plus l'économie de ressources est importante. Mais pour cela il faut une certaine taille de toiture et une installation adaptée. Récolter, stocker, potabiliser et utiliser l'eau de pluie décentralise et multiplie les lieux de production de cette ressource précieuse.

> Voir [Comment utiliser l'eau de pluie au jardin et à la maison](#)

2. Réduire le montant de sa facture d'eau

Une famille de 4 personnes paie 550€ d'eau par an en moyenne (110m³). Pour un couple, la facture s'élève à environ 375€ (consommation moyenne de 75m³).^[1]

> Voir [Comment lire sa facture d'eau en un coup d'œil](#)

Avec une [utilisation modérée de l'eau de pluie \(pour les toilettes, le ménage et le jardin\)](#), on peut réduire cette facture annuelle d'un tiers à une moitié.

Il faut évidemment mettre cela en rapport avec l'investissement à réaliser :

- Si l'on possède déjà une citerne mais qu'on l'utilise peu, l'équipement pour filtrer et distribuer cette eau peut être vite rentabilisé.
- S'il faut installer une citerne, les coûts sont plus importants. Pour une famille de quatre, avec un passage quasi complet à l'eau de pluie, l'investissement peut alors être amorti en 7 à 10 ans.^[2]

> En savoir plus sur [le matériel nécessaire et le coût d'un système la récupération de l'eau de pluie](#)

3. Profiter d'une eau non calcaire

L'eau de pluie est naturellement douce. Donc plus besoin de détartre les robinets, les canalisations et les autres appareils électroménagers, ni d'installer un adoucisseur.

Utiliser une eau douce augmente aussi la durée de vie des appareils à résistance chauffante qui s'abîment à cause du calcaire : chaudière, chauffe-eau, lave-linge, lave-vaisselle, percolateur...

4. Réduire la consommation de savon et autres produits de nettoyage

Le calcaire présent dans l'eau dure réduit l'action des détergents. Avec l'eau de pluie, le produit est plus efficace. Donc on peut en mettre moins. Voilà qui est économique et écologique !

> Découvrir [les 7 produits d'entretien naturels indispensables à la maison](#)

5. Contribuer à lutter contre les inondations

Lors de fortes pluies ou des longues périodes pluvieuses, les citernes d'eau de pluie stockent une partie de l'eau. Elles ont ainsi un effet « tampon ». On utilise cette eau progressivement et cela diminue la quantité d'eau qui arrive en une fois dans les rivières ou les égouts lors des périodes critiques.

6. Respecter une éventuelle obligation légale

En Wallonie, certaines communes exigent le placement d'une citerne d'eau de pluie dans leur règlement d'urbanisme et pour l'octroi d'un permis de bâtir. On se renseigne auprès de sa commune. En Flandre et à Bruxelles, l'installation d'une citerne d'eau pour l'eau de pluie est obligatoire.

Plus d'info

- [Comment utiliser l'eau de pluie au jardin et à la maison ?](#)
- [Le matériel nécessaire pour la récupération de l'eau de pluie](#)
- [9 conseils pour économiser l'eau à la maison](#)

[\[1\] Source : Aquawal](#)

[\[2\] Détails du calcul dans notre article \[Le matériel nécessaire pour la récupération de l'eau de pluie\]\(#\)](#)

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

Liens

- [1] <https://www.ecoconso.be/fr/content/conditions-dutilisation-de-nos-contenus>
- [2] <http://www.ecoconso.be/fr/content/9-conseils-pour-economiser-leau-la-maison>
- [3] <http://www.ecoconso.be/fr/content/comment-utiliser-leau-de-pluie-au-jardin-et-la-maison>
- [4] <http://www.ecoconso.be/fr/content/comment-lire-sa-facture-deau-en-un-coup-doeil>
- [5] http://www.ecoconso.be/fr/content/comment-utiliser-leau-de-pluie-au-jardin-et-la-maison#_Toc518030477
- [6] <http://www.ecoconso.be/fr/content/le-materiel-necessaire-pour-la-recuperation-de-leau-de-pluie>
- [7] <http://www.ecoconso.be/fr/content/les-7-produits-dentretien-naturels-indispensables-la-maison>
- [8] http://www.ecoconso.be/fr/content/le-materiel-necessaire-pour-la-recuperation-de-leau-de-pluie#_Toc517952231
- [9] <https://www.aquawal.be/fr/consommation-d-eau.html?IDC=528>

Cette publication est mise à disposition sous un contrat Creative Commons

